

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 AVRIL 2023

Convocations faites le
28/03/2023
Délibérations affichées le
07/04/2023

N° Délib : 02/2023

OBJET : COMPTE DE GESTION 2022 - COMMUNE

L'an deux mil vingt-trois, le 03 avril, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – GOGUET Audrey - JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *GREGOIRE Hubert - SERGENT Nicolas*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Audrey GOGUET*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Compte de Gestion 2022 de la commune est établi par la trésorerie à la clôture de l'exercice. Il certifie que les montants des titres et mandats émis sont conformes aux écritures de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, l'approbation du Compte de Gestion 2022 de la commune.

Le Maire :
Christian BOUCAUD

